IMT Nuremberg Archives

H – 905

International Court of Justice

5A
Vol, 5
French

Notice.

Not to be published until presented before the tribunal in open court and then only that portion actually submitted as evidence.

Ne pas publier avant présentation devant le tribunal en audience publique et seulement la partie réellement versée au dossier.

Nicht zu veroeffentlichen vor Darlegung vor dem Gericht (Tribunal) in oeffentlicher Sitzung und dann nur jenen Teil, welcher tatsaechlich zur Beweisfuehrung uebermittelt wurde.

Не публиковать до того, как представлено на публичном заседании Трибунала и только ту часть, которая представлена в качестве доказательства.

H0905-0002

H0905 - 0003

I certify that none of the documents included herein have been denied by the Tribunal and that this document book has been examined with the prosecution in accordance with the ruling of the Tribunal dated 4 April 1940.

Je certife qu'aucun des documents ci-inclus n'a été contesté par le Tribunal, et que ce livre de documents a été examiné par le Ministére Public suivant les règles du Tribunal, en date du 4 Avril 1940.

Ich bestaetige, dass keine der hierin enthaltenen Dokumente vom Gerichtshof abgelehnt wurden und dass dieses Dokumentenbuch gemeinsam mit der Anklagevertretung durchgesehen wurde, in Uebereinstimmung mit der Entscheidung des Gerichtshofes vom 4. April 1940.

Signature of Counsel
Signature de l'Avocat
Unterschrift des Verteidigers.

[signature]
Vert d. Org. S.A.

H0905 - 0004



Document S.A.

# V U E  d' E N S E M B L E

sur les documents présentés par la défense et admis par le Ministère Public

---

Dossier S.A

(Corps de cavalerie National Socialiste)

S.A. Tome V

NUREMBERG, août 1946.

H0905 – 0005



I. Création, structure et organisation du corps de cavalerie national-socialiste ( par. 6 a, N°1 de l'arrêté du 13/3/46)

Document SA N°56

.....

Extrait de l'organe officiel de la Société des éleveurs allemands de chevaux de trait : " Le Cheval de trait allemand", 6ème année 1933, page 1 ( couverture et page 223)

Communication sur la transformation des sociétés d'équitation en un corps de cavalerie national-socialiste, organisation particulière avec sa structure propre, sans incorporation durable dans des parties de la SA.

Document SA N°57

Schéma sur la structure du corps allemand de cavalerie national-socialiste et la façon dont il est rattaché à la SA. Certifié par un affidavit du Baron Traugott von Stackelberg.

Le schéma montre que le corps de cavalerie national-socialiste n'était lié à la SA que par la tête ( chef d'Etat-Major de la SA) Organisation latérale indépendante avec une vie sportive propre.

II. Devoirs, buts et activités du corps de cavalerie national-socialiste. ( par. 6 a N°1 de l'arrêté du 13/3/46)

Document SA N°59

Statut de la Société d'équitation, de course montée et de pansage Aller/Leine (Hannovre)

La disposition du Par. 2 " La société se tient à l'écart de toute politique " est valable aussi pour la période suivant son passage dans le corps de cavalerie national-socialiste.

Document SA N°60

Document écrit du 28/9/1931 de la Société d'équitation Bad Soden Taunus.

Le Président de cercle des sociétés d'équitation de cette localité decrète expressément que les société d'équitation n'ont comme but que les courses attelées montées et que toute activité politique est interdite, option à laquelle on s'en tint aussi après 1933.

Document SA N°61

Statut de la Société d'équitation de Villingen/ Bade

Le Par.2 de ce statut resta aussi en vigur pour les membres du corps de cavalerie nationa-socialiste après " l'unification".

Document SA N°62

Ordre de service du corps de cavalerie national-socialiste Radolfzell/Bade méridionale du 14/9/1933.

L'ordre du Sturm est typique pour l'activité purement sportive du corps de cavalerie national-socialiste. On doit remarquer : l'exigence d'un certificat de bonne conduite pour entrer dans le ccorps de cavalerie national-socialiste, ainsi que la prise en considération du service divin dans l'emploi du temps.

Document S A N°63

Invitation du Club d'équitation et de courses attelées à Wiesbaden le 15/9/36 aux concours d'équitation de saut d'obstacles et de courses attelées de la 150ème compagnie montée SA.

L'invitation montre le caractère purement sportif du corps de cavalerie national-socialiste également en Hesse.

Document SA N°65

Almanach de la " Compagnie des sociétés d'équitation du comté de Berg" de Barmen sur les chasses d'automne.

Le caractère sportif, du corps de cavalerie national-socialiste pour la Rhénanie également ressort de ce document.

H0905 – 0006



Document SA n° 66
Coupure du quotidien de Wiesbaden du 2.11.1936 Article " En avant camarades ! A cheval, A cheval ! " (rapport de chasse du corps de cavalerie national-socialiste dans la Hesse).

Le corps de cavalerie national socialiste est cité ici comme une unité particulière auprès de la SA. Il est caractéristique que la chasse n'ait pas été terminée par une manifestation politique, mais par une manifestation de société.

Document SA n° 67
Rapport du quotidien de Wiesbaden du 29.1.1934 sur le concours hippique international de Berlin de la même année.

Le chef du corps de cavalerie NS Litzmann, est ici désigné comme " Chef de l'entrainment aux courses" La note qui termine l'article est importante: " Il ne manqua même pas un joyeux intermède; comme c'était l'époque du carnaval, 6 membres de la section montée SA I présentèrent une course masquée extrèmementcomique et accueillie avec joie . La course fut gagnée par le SA Steiger.

III. Le corps de cavalerie national socialiste n'a pas commis d'actions criminelles dans le sens de l'accusation.

Document SA n° 69
Brochure du chef des groupes d'équitation Jenisch, du corps de cavalerie NS du Süd-Ouest de l'Allemagne sur les "bases théoriques nécessaires pour obtenir le brevet de cavalerie.

Dans cet écrit, propagé officiellement dans tout le corps de cavalerie NS il n'était aucunement question de buts politiques ou militaires.

Document SA n° 70

Conditions touchant le port de l' insigne allemand de cavalier.

L'obtention de l'insigne allemand de cavalier était le plus haut désir de tous les membres du corps de cavalerie NS Il ressort du document que dans l'attribution de l'insigne allemand de cavalier, les opinions politiques ou militaires ne jouaient aucun rle. L'insigne était un insigne sportif honorifique, le seul decette sorte qui ne portat pas la croix gammée après 1933

Documents SA n° 101, 102,103, 124.

4 photos qui donnent une image hypique de l'activité du corps de cavalerie NS Certifiés par l'Affidavit de Walter Stiebner et de Rudolf Erpf.

Document 101 : Participation du corps de cavalerie NS à la cavalcade de 1937/38 à Bomberg.
Documents 102/3 : Repos pendant une sortie montée du corps de cavalerie NS en civil
Document 124 : Participation du corps de cavalerie NS à la fête donnée à Marbach sur le Necker à la mémoire de Schiller.

H0905 – 0007

1 + 2

SA Doc. 56

LE CHEVAL DE TRAIT ALLEMAND.

Editeur et propriétaire :

L'Union nationale des éleveurs de chevaux de trait allemands

Association déclarée, siège à Berlin

Rédacteur :, Dr. Kern, Berlin SW. 11, Schönebergerstr. 13 II

.....

.....

.....

---

CAHIER No. 1 Poste Stendal: 1^er Janvier 1933 Lieu de publication: Hanovre 6^e Année

---

.....

.....

.....

.....

Organisation des sociétés de cavaliers. Suivant une communication du Président de l'Union des Sociétés régionales de cavaliers d'Allemagne, l'Oberlandstallmeister G.Rau, la transformation des sociétés de cavalerie en un "Corps de cavaliers national-socialiste" à la manière du corps de cavaliers national-socialiste, est imminente; toute la cavalerie des pays restera donc une organisation particulière indépendante, sans incorporation définitive aux éléments des SA.

Document SA N°57
(feuille II)

H0905 - 0008

## Attestations sous la foi du serment

Instruit des suites que comporte une fausse attestation sous la foi du serment, je déclare sous la foi du serment ce qui suit , aux fins de production devant le Tribunal Militaire international :

I. En ce qui me concerne :

| | |
|---|---|
| Je m'appelle | Baron Traugott N.J. von Stackelberg |
| né le | 18.7.1891 |
| à | Reval ( Esthonie) |
| Confession | Quaker |
| profession | médecin |
| Adresse actuelle | Hegenhof/Tengen/Constance |

II. En ce qui concerne l'affaire :

J'ai été pendant de nombreuses années membre du corps de cavaliers national-socialiste. A l'occasion de réunions sportives auxquelles j'assistais fréquemment, j'ai pu avoir un aperçu des conditions d'existences d'autres unités du corps de cavaliers national-socialiste et cela a pu me permettre de porter un jugement général sur l'activité et la structure du corps de cavaliers national-socialiste. En raison de ce fait, j'affirme que le tableau ci-annexé représentant l'organisation du corps de cavaliers national-socialiste et ses rapports avec les SA correspond à la réalité.

.....

H0905 – 0009

5



S T A T U T S

de la Société de cavaliers, conducteurs et amateurs de chevaux

" Aller Leine "

---

§ 1

La Société porte le nom de Société de cavaliers, conducteurs et amateurs de chevaux "Aller Leine".

Le siège de la Société est Ahlden..

§ 2

La Société s'abstient de toute activité politique.

. . . . . .

. . . . . .

Le Président

C. Hogrefe à Elkeich,

Signature authentifiée

Klefisch

avocat.

H0905 – 0010

6.

Document SA

Défense-Exh. 60

Société de Cavalerie de Bad Soden.

Le 28 septembre 1931.

Messieurs,

J'ai appris, par notre professeur d'équitation principal, le Capitaine von GUSTEDT, que vous êtes affectés a notre Cercle comme nouvelle société de cavalerie.

.....

De plus, je vous informe que les sociétés de cavalerie ont pour seul objet la conduite et la monte et que toute activité politique à l'intérieur de la société doit être évitée.

.....

Dans cette attente, je vous adresse mes respects sportifs et mon salut cavalier allemand.

Par ordre : Signature du

Président du cercle.

Exp. : J. Emmerisch, Bad-Soden, a.Ts., Hauptstr.39

Signature authentifiée

KLEFISCH, Avocat.

H0905 – 0011

Document SA 6

Statuts du Club d'Equitation de Billingen et ses environs.

§1. Nom

L'association porte le nom de "Club d'équitation de Billingen et des environs"

§ 2.But

Le but de cette association est d'apprendre aux jeunes gens l'équitation, la conduite d'attelages, les sions à donner aux chevaux et toutes les autres connaissances que demande un élevage bien compris. Les efforts de l'association devront être tendus vers l'amélioration de l'élevage des chevaux; elle n'a aucune activité politique ou confessionnelle; selon les possibilités, un concours hippique public devra être organisé tous les ans parmi les membres de l'association.

Un autre but de l'association est de favoriser un esprit sportif de solidarité et de camaraderie.

H0905 - 0012



Document SA N° 62

C O P I E

Escadron SA Radolfzell — Radolfzell, le 14 septembre 1933

- ORDRE N° 2 -

1. Examen vétérinaire des chevaux.- Le prochain examen aura lieu le dimanche 17 septembre d'après l'horaire suivant :

14.00 heures à Reute. Rassemblement au domaine de Engelberg (pour Reute).

13.30 heures a Haldenstetten pour les communes de Haldenstetten, Güttingen, Stahringen et Homburg. Les Scharfuehrer Aichem et Hecker devront prendre part a l'examen. Devront également être présents les élèves cavaliers SA Hübschle. Emmerich, Lanterman, Baumann et Stocker auxquels les chevaux devront être présentés par les Scharfuehrer.

Les Scharfuehrer devront avertir tous les propriétaires de chevaux même ceux qui ne sont pas cavaliers afin que tous les chevaux puissent être examinés.

2. Entretiens avec les propriétaires de chevaux.- Si cela n'a pas encore été fait, les Scharfuehrer devront prendre contact avec les cavaliers qui dépendent d'eux, et avant tout avec les propriétaires de chevaux. Il est absolument nécessaire que les propriétaires de chevaux qui ne montent pas eux-mêmes fassent le plus tôt possible, connaissance avec les cavaliers auxquels

H0905 – 0013



ils confient leurs chevaux et qu'ils soient mis au courant du service qu'a à fournir le cheval, de l'assurance, etc...

3. Appui donné par les Scharfuehrer aux Truppfuehrer.- Ceci est absolument nécessaire. Le Truppfuehrer Bächle Langerain doit recevoir l'appui le plus large des Scharfuehrer Hafner et Mueller qui lui sont affectés. Dans l'intérêt du service, les Truppfuehrer et les Scharfuehrer doivent prendre contact les uns avec les autres et travailler la main dans la main. Cette indication doit suffire.

4. Parcours.- Les Truppfuehrer et les Scharfuehrer doivent s'enquérir immédiatement des parcours et veiller à leur installation., rendre compte du travail pour le 20.9

5. Inscription.- Les inscriptions peuvent encore être faites. Il est rappelé encore une fois qu'il faut remettre les questionnaires, les photographies et les certificats de bonne conduite. Les Scharfuehrer sont responsables de la remise des papiers. Aucun délai.

6. Uniformes.- La question des uniformes sera sans doute résolue dans les jours prochains ; attendre jusqu'a ce moment pour se les procurer. Un ordre particulier sera donné conformément aux instructions reçues.

7. Travail du dimanche 24 septembre.- Irésentation des chevaux en longe Woylach et bride de poitrail. Examen des chevaux, de la ferrure, etc..., temps 2 heures environ. Fixer un horaire permettant aux cavaliers d'assister au service religieux. L'heure

H0905 – 0014



doit être annoncée.

8. Transmission de l'ordre de service aux cavaliers.- Les Truppfuehrer et les Scharfuehrer sont responsables de la transmission des ordres a tous les cavaliers. Je m'assurerai moi-même à l'occasion que ces instructions ont été suivies.
9. C'est un devoir pour chacun de recruter des chevaux et des cavaliers - s'attaquer à la question, c'est la résoudre.

Copie certifiée conforme
signature :
Secrétaire de l'Escadron

Par ordre
signé : Scharfuehrer

Certifiée conforme
illisible Avocat

H0905-0015

9.

SA doc. 63

Wiesbaden, le 15 Septembre 1936

Club hippique de Wiesbaden, association déclarée
Secrétariat au Kurhaus
Compte-chèque postal No. 33385 Francfort-sur-le-Main

Circulaire No7/1936

1. Les 19 et 20 Septembre, "Unter den Eichen", courses montées, attelées et sauts d'obstacle.. . . . . par l'escadron 150 de la SA

A nos adhérents.

Les 19 et 20 Septembre 1936 auront lieu sur le terrain de "Unter den Eichen" la 1ere compétition hippique de l'escadron 150 de la SA, en liaison avec le Club Hippique de Wiesbaden. La direction de la compétition est assumée par le Reitersturmfuehrer SA W e i d m a n n, commandant l'escadron 150 . De nombreux titres seront décernés. Des numéros intéressants et variés encadreront les manifestations équestres.

Le samedi sera une journée populaire. Ce jour-là, les enfants des écoles auront des places assises pour 10 pfennig. Le prix unique des places assises est pour les adultes, de 50 pfennig.

Le dimanche matin, le programme commence à 8h. par un parcours en terrain varié. Voir les détails dans la presse quotidienne. Le prix de l'entrée , le dimanche, est de 25 pfennig pour les membres de la Wehrmacht, les gardiens de la paix et tous les membres des annexes du Parti portant un uniforme, ainsi que pour les enfants des écoles, Le prix des autres places sera de 50 pfennig, prix unique, et les places réservées d'1 à 2,50 M. Les billets seront vendus sur le terrain, aux deux guichets.

Le dimanche après-midi, grand défilé de tous les participants de la fete, avec la musique de l'escadron 150 en tete.

.....

H0905 – 0016



.....

Cloture à 18h. environ. La distribution des récompenses aura lieu immédiatement après sur le terrain.

Chasses 8 Nos adhérents sont priés de s'inscrire pour les chasses d'automne de cette année, à partir du 24 Octobre 1936 De plus amples détails seront donnés dans la prochaine circulaire.

Salut cavalier allemand et

Heil Hitler !

CLUB HIPPIQUE DE WIESBADEN

(association déclarée)

Signé : Steppuhn, Generalleutnant en retraite

Président.

H0905 – 0017



Document SA No.65

Association d'Equitation et de conduite hippomobile de Barmen-Barmen Tel. 55045

---

Nous avons l'honneur de vous remettre par la présente la liste des Chasses d'Automne 1938.

CALENDRIER

des chasses fixées par la "Communauté de travail des associations hippiques de montagne" :

| Date: | Lieu: | Organisateur: |
|---|---|---|
| 10 sept 38 sam.a.m. | Chasse de la jeunesse | Stürme cavaliers SA |
| 11 sept " dim.mat. | Chateau Luntenbeck | Ecurie Faber |
| 17 " " sam.a.m. | Chasse Wülfrath/Aprath | Ass.d'équit.é de conduite hippomobile de Wülfrath, avec la troupe montée SA 10/72 Wülfrath. |
| 24 " "sam.a.m. | Chasse "autour du Schoellen" | Schupo avec la Standarte montée SS du Stürm de renseignements. |
| 1 oct. " " " | Chasse Fingscheid, en direction Neviges-Langenberg | Standarte monté SA 72 |
| 8 " " " " | Chasse à courre. Chateau de Luntenbeck | Ecurie Blank |
| 15 " " " " | Chasse de la jeunesse | Concessionnaire de la piste cavalière de Wüppertal. |
| 16 " " dim.mat. | Chasse Ruckeswagen | Sturm monté 3 & 4/72 |
| 22 " " sam.a.m. | Chasse Ronsdorf | Sturm monté SA I/72 W.- Ronsdorf avec l'Ass.hippique de Ronsdorf. |

H0905 - 0018

IDA



Document SA No.65

| Date: | Lieu: | Organisateur: |
|---|---|---|
| 29 oct.38 sam.a.m. | Chasse St.Hubert | Association d'équitation et de conduite hippo de Remscheid, à Remscheid. |
| 5 nov. " " " | encore libre | |
| 12 nov. " " " | chasse de St.Hubert chasse à courre de Barmen-Toelleturm | Generalleutn.Hoepper avec l'ass.d'equit. et de conduite hippo de Barmen & les autres associat.et unions. |

On se réserve le droit de modifier ou de changer le programme ! .

---

Les invitations seront toujours faites à temps avant les manifestations.

Avec le salut des cavaliers allemands!
pour la "communauté de travail des associations hippiques de montagne".

l'Association d'Equitation et de conduite hippomobile de Barmen.

H0905 - 0019

Document SA 66.

Extrait du Wiesbadener Tagblatt du 2 nov. 1936.

.....

" Debout camarades, a cheval, a cheval !

La chasse de St Hubert du 31 Octobre organisée par le groupe hippique de Wiesbaden montra les possibilites d'equitation de chasse qu'offrent le Rabengrund et les forets qui l'entourent. Un temps propice, un merveilleux terrain de chasse pourvu de tous les obstacles imaginables, des cavaliers ayant les mêmes aspirations et épris de sports, qui appartinrent cette fois-ci aussi à la Wehrmacht, à la SA, au NSKK, au club d'equitation et de conduite hippomobile de Wiesbaden, ainsi qu'au groupe hippique de Wiesbaden, firent que cette chasse devint un evenement inoubliable pour les participants, Les spectateurs aussi eurent le rare plaisir de pouvoir assister à la plus grande partie de la chasse. Etonnants étaient les efforts accomplis par les jeunes cavaliers de Wiesbaden venus en grand nombre - . Le plus jeune participant à cette chasse mérite d'être mentionné spécialement. Le jeune Dieter Buening, age de neuf ans seulement, n'évita aucun obstacle et se rencontra avec tous les autres chasseurs au Halali pour recevoir son brin de sapin des mains de Mme Giessen. En tout, 58 brins furent distribués. Le Capitaine en retraite

H0905 - 0020



Giessen courait comme maitre, le Lieut. Kuck et le SA Obertruppt. Pabst comme piqueur.

Le cheval représentant le renard, durement serré, monté par le propriétaire du Tatersall, M. Weiss, fut mis aux abois à la Adolf Weygandt -Hutte. Après une âpre lutte finale, Heinz Begère, monté sur " Epona" du pharmacien Herbert, reussit à se classer comme vainqueur en agrippant la queue du "renard" . La chasse de St. Hubert de cette année, organisée par le groupe hippique de Wiesbaden, trouva sa digne fin dans une fête de St. Hubert pleine d'ambiance dans la salle du pavillon, éclairée aux bougies, du Kurhaus.

page 1 suite et fin.

H0905 - 0021

12.
SA.D - 67

Wiesbadner Tagblatt

Lundi 29 Janvier 1934. No. 28 Page 13

## Le sport du dimanche.

Nouveau succès de cavaliers allemands au Kaiserdamm.

Le Grand Prix du redressement national.

Dimanche, le tournoi hippique international de Berlin a vu son premier grand jour. Il ne restait plus une place de libre dans l'immense enceinte. A la tribune d'honneur on pouvait voir de nombreux représentants du gouvernement du Reich, entre autre le président du conseil des ministres Göring, le vice-Chancelier von Papen, le Generaloberst von Blomberg, ministre de la défense nationale du Reich, et, le Chef du sport hippique Litzmann

.....

---

Tournoi hippique et tournoi de saut d'obstacles du manège du chateau de Wiesbaden.

---

.....

On avait inséré de bons numéros équestres dans le programme. On eut le plaisir de voir tout d'abord le défilé en groupe de cavaliers de l'union sportive de la Jeunesse allemande, présentés par le Chef de groupe Paul Wiczorek. Les exercices de haute école exécutés par Melle Söhnlein Pabst et Mr. Wiczorek avec une maitrise parfaite, étaient un régal, il y eut aussi un intermède comique; comme au carnaval, 6 membres de la Section I de cavalerie de la SA ont fait une "course masquée" extremement drole qui fut accueillie avec beaucoup de joie et gagnée par le SA Steiger. .....

H0905 – 0022



Document S. D 69

# Principes théoriques pour l'obtention du permis de cavalier.

I. Soins à donner aux chevaux.

A. L'anatomie du cheval.

B. Instruction concernant la nourriture.

C. Soins et ménagement des chevaux.

D. La ferrure.

E. Premiers soins à donner au cheval malade.

F. Installation d'écuries de fortune.

II. Instruction concernant la conduite.

G. Le harnachement

H. La sangle 22

I. Conduite dans les rues.

Etude du Sturmhauptfuhrer R. Jenisch
Gruppenreiterfuehrer du Groupe SA
Sud-Ouest.

Stuttgart, Juillet 1941.

H0905 – 0023

27.

-

SA.D. - 70 -

feuille II

Demande d'Obtention de

l'Insigne de Cavalier

Allemand

en bronze - argent - or.

(Biffer la mention inutile)

. . . . . .

. . . . . .

Appartient à la formation Nationale Socialiste :

---

Membre de la Société d'Equitation :

H0905 – 0024

P7A

SA.D. - 70 -

feuille III

## L'INSIGNE DE CAVALIER ALLEMAND

L'insigne de Cavalier allemand a pour but de confirmer de façon visible que le porteur possède une connaissance et une science de l'équitation plus que moyenne, qu'il connait le pansage et la tenue des chevaux. L'insigne doit être une légitimation officielle et inciter l'intéressé à d'autres prouesses équestres.

L'insigne de Cavalier allemand compte parmi les décorations que le Reich décerne pour rendre hommage au sport.(Bulletin des lois du Reich I935, Ière partie, n° I27, page I344, en date du I6.II.I935).

Il y a trois classes d'insignes de Cavalier allemand :

IIIème classe en bronze - IIème Classe en argent -

Ière Classe en Or.

Cette décoration est décernée avec un titre par lequel l'Association du Reich confirme à l'intéressé (l'intéressée) la possession de l'insigne.

L'insigne de Cavalier allemand peut être acquis par tout cavalier ou cavalière irréprochables qui sont des allemands du Reich et de descendance arienne qui vivent dans la sphère régie par les lois du Reich et qui ont actuellement déjà leur I7 ans révolus au moment de l'examen.

. . . . . .

. . . . . .

H0905 – 0025



Les examens spéciaux

pour l'insigne de cavalier allemand en bronze ou argent peuvent avoir lieu à l'Association du Reich, dans chaque formation de la Wehrmacht, de la Police dans les corporations de Cavaliers nationaux-socialistes (NSRK), dans les formations SA, SS, dans les associations rurales de cavaliers, dans chaque société d'équitation ainsi que dans tout manège toute école de conducteurs et dans tout institut d'équitation.

---

Examinateurs pour examens spéciaux.

sont autorisés à faire passer les examens spéciaux pour l'obtention de l'insigne en bronze de cavalier allemand:

1. Les personnes qui ont elles mêmes passé l'examen d'Etat de professeur d'équitation ou de maitre d'équitation.
2. Les détenteurs de l'insigne de Chevalier allemand en or ou en argent .
3. Les personnes qui ont reçu de l'Association du Reich ou d'une Commission locale compétente pour les examens de chevaux pur sang, une autorisation écrite pour exercer la fonction d'examinateur lors des examens spéciaux pour l'obtention de l'insigne en bronze de Cavalier allemand.
4. Les membres de la Wehrmacht qui ont obtenu une autorisation écrite du Chef de l'école du Wehrkreis correspondant à l'école d'équitation et de conduite (Ersatzheer) ou de l'officier d'Etat-Major (Ec.E. et C.) auprès du Commandement supérieur (armée de campagne). Cette autorisation leur permet d'exercer la fonction d'examinateur pour les examens spéciaux conférant l'insigne de cavalier allemand en bronze.

H0905 - 0026



.....

.....

.....

.....

Tourn is, Formation nationale-socialiste, Société d'Equitation Institut d'Equitation etc.....

.....

H0905 – 0027

30

Document SA N° 72

Extrait de :

l'Ostdorfer Gemeindeblatt

. . . . . .

Le dimanche 3 mai fut un beau jour pour les habitants d'Ostdorf. L'unité SA : Sturm Balingen, composée de près de 60 cavaliers de Balingen, Ebingen et Ostdorf fit a Ostdorf un concours hippique monté et attelé, avec sauts d'obstacles ; elle était dirigée par le Standartenfuehrer von HEIDEN et le Sturmfuehrer ZUBE ; l'Oberbannfuehrer LAUFFER était présent.

. . . . . .

Mais un bulletin paroissial chrétien ne doit pas omettre de dire que, le matin, les cavaliers s'étaient rendus en corps constitué a l'église pour assister au service divin. La paroisse remercie du fond du coeur les participants de cette fête de s'être rangés à ses côtés en ce grand jour, d'avoir apporté leur adhésion à sa vie et à son travail. Elle l'apprécie doublement, vu la grande agitation intérieure et extérieure qu'un tel jour entraîne.....

. . . . . .

H0905 - 0028



Document S. No 101-103

No 102

1ère Photo représentant:

5 chevaux avec cavaliers dont

1 femme en civil

1 civil à pied

paysage: campagne - prairie avec arbres au fond.

No 103

2ème Photo représentant:

4 chevaux au repos

4 personnes dont 1 homme debout près des chevaux,

2 femmes et un homme assis dans l'herbe haute.

buissons arbustes.

No 101

3ème Photo: arrêt dans une cour, une dizaine d'hommes, dont 2 coiffés de chapeau haut de forme, certains d'entre eux sont déguisés.

H0905-0029



DOCUMENT SA No 101
No 10?

DECLARATION FAITE SOUS LA FOI DU SERMENT

N'ignorant pas les conséquences que peut avoir une fausse déclaration faite sous la foi du serment, je déclare ce qui suit sous la foi du serment; cette déclaration devant être soumise au Tribunal Militaire International à Nuremberg:

I. En ce qui concerne ma personne:

| | |
|---|---|
| Je m'appelle | Walter Stiebner |
| né le | 18 Février 1892 |
| à | Apolda en Thuringe |
| confession | Protestant |
| Profession | Imprimerie |
| Domicile actuel | Bamberg, Herzog Marxtrasse 7 |

II. Concernant les faits.

Je remets les photos typiques suivantes qui concernent le service et l'activité du Corps des cavaliers nationaux socialistes de Bamberg et des environs.

1) Sortie à cheval de cavaliers SA de Bamberg accompagnés des dames en civil. Moi-même à pied en civil.

2ème photo) Arrêt au cours d'une promenade à cheval dominicale des cavaliers SA et de leurs invités.

3ème photo) Photo représentant un cortège de mardi-gras des cavaliers SA de Bamberg, en 1937 autant qu'il m'en souvienne.

Pour copie conforme,

signé: Walter Stiebner

H0905-0030



DOCUMENT SA No 101 - 103

signé: R. Lloyd Thomas
Maj. G.S.

Moi Evelyn Glazier, connaissant parfaitement les langues allemande et anglaise, certifie que j'ai servi d'interprète lors de la prestation de serment pour cet affidavit.

signé! Evelyn GLAZIER

H0905 - 0031



DOCUMENT SA No 124

Photographie représentant :

10 chevaux avec cavaliers costumés .Parmi eux eux une femme

Au fond: le rez de chaussée d'un batiment

H0905 – 0032



34

DOCUMENT SA No 124

---

Déclaration faite sous la foi du serment

N'ignorant pas les conséquences que peut avoir une fausse déclaration faite sous la foi du serment je déclare ce qui suit sous la foi du serment; cette déclaration devant être soumise au Tribunal Militaire International .

I. En ce qui concerne ma personne:

Je m'appelle Rudolf Erpf

Né le 2.10.1887
à Stuttgart
Confession: Protestant
domicile actuel: Coburg, Kanonenweg 7

II. Concernant les faits:

Je remets en annexe différentes photos qui donnent un apercu typique de l'activité du corps des cavaliers national-socialiste de Ludwigsburg et de Coburg:

1. Les cavaliers photographiés ici sont des membres du Corps des cavaliers national-socialiste de Ludwigsburg. Une dame les accompagne, moi-même suis présent comme invité du Corps des cavaliers national socialiste (troisième de gauche).....

Pour copie conforme signé: Rudolf Erpf

Serment prêté devant moi à Nuremberg Allemagne, ce 26e jour de juin

signé: Robert W. Spilner Lt. In

H0905 – 0033



34A

DOCUMENT SA No 124

---

Je soussigné Betty D. Richardson connaissant parfaitement les langues anglaise et allemande , certifie avoir servi d'interprète lors de la prestation de serment pour l'affidavit ci-dessus.

signé Betty D. Richardson

-2 suite et fin-